



Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés

Rapport d'activité 2024



ESAT la Grange au Bois
LAGNY-SUR-MARNE



Résidence de la DHUYS
DAMPMART



SAVS
LAGNY-SUR-MARNE



ETAPP'H Accueil de jour
LAGNY-SUR-MARNE



IME Michel de Montaigne
CHELLES



Foyer de Vie
BUSSY-SAINT-GEORGES



Terrain
BUSSY-COLLEGIEN



Un départ, une arrivée et le sport à l'honneur

Luc CHEVALIER

Président du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés



Mesdames, Messieurs,

Voici l'édition 2024 du rapport d'activités du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés. Vous y découvrirez l'activité du SICPRH, ses missions et actions pour l'année 2024, devant être par ailleurs figurées à l'actif de chacune des communes membres.

Je tiens ici à remercier les élus de nos 33 communes pour leur investissement sans faille en faveur du handicap.

Mes remerciements vont également à Monsieur Gilles GILLIS, responsable du Patrimoine Bâti ,qui, après 42 ans de Service Public dont 13 au SICPRH, a tiré sa révérence pour une retraite bien méritée le 30 avril dernier. Les missions de construction, de travaux de réhabilitation, d'entretien de notre patrimoine ont été suivies sans faille. Son expertise nous a été précieuse toutes ces années. Un départ en retraite signifie une nouvelle arrivée. Fabien GARO nous a rejoint le 1er septembre et endosse désormais le costume de Responsable du Patrimoine bâti du SICPRH. Bienvenue parmi nous !

2024 est une année « active » pour le SICPRH : avec un peu de retard mais à temps pour les JO, le travail de partenariat avec nos prestataires du BTP a permis de faire sortir de terre un terrain multisports entièrement dédié aux personnes porteuses de handicaps. Les multiples associations qui l'utilisent gracieusement nous rappellent régulièrement l'importance de ce genre de structures et les séances régulières pour le développement social, cognitif, psychomoteur des bénéficiaires.

Par ailleurs, outre l'entretien préventif de son patrimoine, le SICPRH se conforme progressivement aux règles du décret tertiaire et l'audit énergétique de l'ensemble des bâtiments a été effectué en début d'année ; l'Annexe de la Grange s'est offert un *peeling* avec une campagne de désamiantage ; la façade arrière du château s'est refait une beauté par remplacement de ses volets en bois. Le SICPRH continue son travail de réflexion concernant la création d'une résidence senior sur le terrain de Bussy Collégien et a entamé une étude prospective pour la restructuration de l'IME Michel de Montaigne à Chelles.

Concomitamment, le SICPRH tient compte des contraintes financières des collectivités de plus en plus prégnantes et garde la contribution des communes stable à 1,35 € / habitants après avoir baissé de 30 % en 3 ans tout en maintenant la qualité du bâti. Ainsi, en 2024, dans un contexte économique difficile où les collectivités jouent leur rôle de soutien à l'économie locale, les travaux réalisés représentent 523 600,71 € hors restes à réaliser et projets légèrement retardés.

Comme chaque année, je vous invite à découvrir notre patrimoine, nos missions et nos projets au fil des pages que vous pouvez retrouver en téléchargement aussi sur notre site internet www.syndicat-intercommunal-cprh.fr

Très bonne lecture à toutes et tous !

↗ SOMMAIRE

01 CARTE D'IDENTITE

- **Histoire**
- **Territoire**
- **Comité syndical**
- **Bureau syndical et commissions**
- **Moyens humains et financiers**
- **Bilan d'une troisième année d'actions**
- **Partenariats**

02 LE PATRIMOINE & LES ETABLISSEMENTS

- **Le Château et le Domaine, siège du syndicat - *Lagny-sur-Marne***
- **La Résidence de la Dhuys - *Dampmart***
- **Les Appartements - *Vaires-sur-Marne et Dampmart***
- **Le S.A.V.S (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) - *Lagny-sur-Marne***
- **L'I.M.E Michel Montaigne (Institut Médico Educatif) - *Chelles***
- **L'E.S.A.T la Grange au Bois (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail) - *Lagny-sur-Marne***
- **L'Accueil de jour E.T.A.P.P.'H - (Etablissement d'Accueil Personnalisé pour Personnes Handicapées) - *Lagny-sur-Marne***
- **Le Foyer de vie - *Bussy-Saint-Georges***
- **Le Terrain - *Bussy-Collégien***

1

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH

↗ CARTE D'IDENTITE

Domaine la Grange au Bois

24bis, avenue Raymond Poincaré - 77400 LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.07.33.45 @ : direction@sicprh.fr



www.syndicat-intercommunal-cprh.fr

<https://www.facebook.com/Syndicat-Intercommunal>



HISTOIRE ET FINALETÉ

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-2025100...-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date d'enregistrement : 04/12/2025

Nom : Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Objet : la Création, l'extension, la rénovation et la gestion d'établissements pour handicapés.

Date de création : 29/10/1970

Taille : 33 communes

Depuis plus de cinquante ans, ce Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.), assure la maîtrise d'ouvrage ainsi que la gestion patrimoniale et immobilière d'établissements pour personnes en situation de handicap et a confié la gestion du handicap à une association (l'AGCPRH).

La première évocation de créer une structure d'accompagnement pour les handicapés date de 1967.

➡ **28/10/1970 — Volonté politique autour d'un projet commun : Crédit d'un syndicat intercommunal d'études pour la création d'un ensemble pour handicapés dans la région de Lagny-sur-Marne.**

Attentifs aux problèmes posés par la réadaptation et l'intégration des enfants et adultes handicapés, et sous l'impulsion des associations locales de parents, des élus de la région de Lagny-sur-Marne créent ce syndicat pour étudier la construction de l'actuel ESAT la Grange au Bois.

➡ **1972 : le syndicat d'étude se dote d'un mini syndicat de réalisation**

Le statut « d'étude » ne permet pas de créer, gérer... afin de pouvoir avancer rapidement. Un mini syndicat de réalisation est créé afin de financer et assurer l'exécution de travaux d'aménagement pour la création d'un centre provisoire d'aide par le travail au Château de la Grange au Bois. Parallèlement, le Syndicat d'étude travaille sur de nouveaux statuts plus adaptés à la réalisation et à l'exploitation de bâtiments.

➡ **1973 : Transformation du syndicat et création de l'association de gestion**

Le syndicat intercommunal d'études est transformé en syndicat intercommunal pour la réalisation de centres de pédagogie et de réadaptation dans les régions de Chelles et de Lagny-sur-Marne.

Parallèlement, une association (offrant plus de souplesse dans l'accompagnement du handicap) du même nom est créée pour assurer la gestion de ces établissements. L'association est juridiquement l'employeur et responsable gestionnaire des établissements, le Syndicat Intercommunal restant le propriétaire de l'immobilier.

Emanation du Syndicat, l'Association de Gestion à une majorité d'élus dans son assemblée générale afin d'avoir un regard sur les dépenses faites avec les deniers publics.

HISTOIRE ET FINALETÉ

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-2025109-D-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date d'enregistrement : 04/12/2025

Nom : Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Objet : la Création, l'extension, la rénovation et la gestion d'établissements pour handicapés.

Date de création : 29-10-1970

Taille : 33 communes

1989—1990 : Modification de l'intitulé du syndicat

Les statuts du syndicat sont modifiés afin de donner le nom actuel de cette structure intercommunale, à savoir **Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés**. (SI. C.P.R.H.). L'association change de nom à cette époque également et devient l'Association de Gestion C.P.R.H.

2000-2010 : Séparation du SICPRH et de l'AGCPRH

Depuis sa création, l'AGCPRH est dépendante tant juridiquement que financièrement du Syndicat. Début 2000, la question de la transparence de l'association (CE, 21 mars 2007, commune de Boulogne-Billancourt) ainsi que celle de la gestion de faits se posent en question. 2006, le SICPRH n'a plus qu'un membre au conseil d'administration de l'Association mais continue à la subventionner jusqu'en 2010. Parallèlement, il adapte en 2004 ses statuts pour pouvoir collaborer avec d'autres porteurs de projets.

2023 : De nouveaux baux

Par souci de conformité avec la loi, le SICPRH se voit contraint de revoir le système de ses contrats locatifs et, à ce titre, s'attelle à la rédaction de nouveaux baux en concertation avec ses associations-locataires. Comme tout propriétaire-bailleur, il s'appuie sur le document « grille de répartition » de l'UNAFO et de l'AORIF .

Ces nouveaux baux sont signés le 24 juillet 2023.

33 communes
302 147 habitants
68 élus



Créé sous l'impulsion des associations locales de parents et des élus de la région de Lagny-sur-Marne, le Syndicat fédère aujourd'hui **trente-trois communes** rassemblant une **population de 302 147 habitants** répartis sur les Communautés d'agglomération de Marne et Gondoire, de Paris-Vallée de la Marne et du Val d'Europe.

Cette structure publique est propriétaire des bâtiments dans lesquels se trouvent les établissements créés. Ce sont nos partenaires associatifs porteurs d'agrément dédiés qui sont juridiquement les employeurs et responsables gestionnaires des établissements.

Les supports financiers du S.I.C.P.R.H sont constitués par :

- Les contributions des communes adhérentes
 - Les loyers des établissements
 - Les subventions de l'Etat, du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Le Comité Syndical dont les modalités de fonctionnement sont identiques à celles d'un conseil municipal est composé de 68 représentants issus des conseils municipaux des communes adhérentes. Il délibère des affaires sur proposition du Président, assisté des 7 membres du bureau.

En 2024, le **Comité Syndical** s'est réuni à 4 reprises.

Le **Bureau Syndical** composé de 7 membres du Bureau dont le Président, s'est réuni à 4 reprises en 2024.

Renouvellement du comité syndical

Le 18 septembre 2020

Mandature 2020–2026

Situation au 31 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception en préfecture : 04/12/2025

68 délégués

BROU-sur-CHANTEREINE	
Fatima RODRIGUES	Sandra ALLARD
Elisabeth LUCCHESI	Laetitia BOURGEAT
BUSSY-SAINT-GEORGES	
Régine BORIES	Hervé GAUGUE
Khanh NGUYEN	Thi Hong CHAU VAN
Lavie HAM	Amandine ROUJAS
Mouttabi VIN	Loïc MASSON
BUSSY-SAINT-MARTIN	
Sandrine BOURGOGNE	Isabelle AMALOU
CARNETIN	
Aude BEERNAERT	Michel DANILOFF
CHALIFERT	
Claude VOISIN	Sonia MARQUES
CHAMPS-sur-MARNE	
Marie SOUBIE-LLADO	Florence BRET-MEHINTO
Corinne LEGROS-WATERSHOOT	Johan CENAC
Nicole LAFFORGUE	Annabel BARREIRA
Samia TABAI	Foster ABU
CHANTELoup-en-BRIE	
Catherine RIBAILLE	Thao ALLION
Virginia RIOJA	Philippe BERENGUER
CHELLES	
Brice RABASTE	Angela AVOND
Colette BOISSOT	Elise BLIN
Philippe MAURY	Lydie BEREZIAT
Nicole SAUNIER	Caroline AGLETINER-BLAKEY
Cédric LASSAU	Nathalie DUBOIS
Hélène HERBIN	Ingrid CAILLIS-BRANDL
CHESSY	
Sandrine LECOLLE	Cyril MARSAUD
Martine TARTARE	Evelyne POURCHET
COLLEGien	
Joelle DEVILLARD	Marc PINOTEAU
CONCHES-sur-GONDOIRE	
Martine DAGUERRE	Marie-Christine VATOV
COUPVRAY	
Robert LASMIER	Brigitte ENGLARO
CROISSY-BEAUBOURG	
Norbert DELAPORTE	Mickael GAILLARD
DAMPMART	
Pierre CHOIFFARDET	Françoise DARRAS
ÉMERAINVILLE	
Monique MAAH	Alain LAFLEUR
Elodie TOMAS	Henry COVIN
FERRIÈRES-en-BRIE	
Patricia DESCROIX	Guy CABANIE
GOUVERNES	
Cécile CABARRUS	Nathalie TORTRAT
GUERMANTES	
Sébastien FLEURY	Annie VIARD

JABLINES	
Jérôme VERAX	Valérie BONNOT
JOSSIGNY	
Stéphane FATIS	Jorge ROSA
LAGNY-sur-MARNE	
Gérard GAUDEFROY	Audrey DIKBAS
Hanifa MOKEDEM	Florence BLANCHARD
Anthony MACHADO	Isabelle MOREAU
Marie CLERC	Sébastien MONOT
LESCHES	
Nicolas LECLERE	Béatrice FROMONT
LOGNES	
Corinne LEHMANN	Sosthène LAY
Samorane MUY	Sabah COMET
Chantal ZAHLAOUI	Marie-Victoire NKABA
MAGNY-le-HONGRE	
François CURUTCHET	François JACOB
MONTEVRAIN	
Ghislaine COURET	Chantal MILLET
Philippe MONSCOURT	Félicie CHAINON
Mariétou SARR	Clémence CHUET
NOISIEL	
Gérard BEGUE	Patrick RATOUCHNIAK
Patricia JULIAN	Chirani JEGATHEESWARAN
Claudine ROTOMBE	Carline VICTOR-LE ROCH
POMPONNE	
Marie-Agnès DESCOUX	Hervé GUISE
Isabelle JODIN	Nathalie BEELS
SAINT-THIBAULT-des-VIGNES	
Elisabeth COURTINE	
Carine GUILLOSSOU	Agnès BARTUCCIO
SERRIS	
Luc CHEVALIER	Marc FOURÉ
Francis ROBIN-LEROY	Martine GUILHEM
THORIGNY-sur-MARNE	
Hervé PILGRAIN	Evelyne SANTERRE
Natacha GREGOIRE	Christèle ROMBEAUT
Esther RICHARDSON	Sébastien FAGOT
TORCY	
Khadidja LAMRI	Roméo OLIVEIRA
Florent VILLALBA-MOLERO	Peupedje MENDY
Fabien LEBON	Daniel FOURNIER
Stéphanie BRUNET	Anne-Sophie MONDIERE
VAIRES-sur-MARNE	
Béatrice BOCH	Synthia GATIBELZA
Jean-Luc COCHEZ	Pauline PRILLARD
Didier DESFOUX	Joelle DOLMAYRAC
VILLEVAUDE	
Tony TOUNSI	Christiane TRENARD

LE BUREAU

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

CARTE D'IDENTITE

Le Bureau

Mandature 2020–2026



Luc CHEVALIER,

Président,

Adjoint au Maire de Serris



Colette BOISSOT,
1^{ère} Vice-présidente en charge de la Communication

Adjointe au Maire de Chelles



Patricia DESCROIX,
2^{ème} Vice-présidente en charge des Finances

Conseiller municipal de Ferrières en Brie



Khanh NGUYEN,
3^{ème} Vice-présidente en charge des relations avec l'Association de Gestion CPRH et ses établissements

Conseillère municipale de Bussy-Saint-Georges



Claudine ROTOMBE,
4^{ème} Vice-présidente en charge des relations avec les Communes

Conseillère municipale de Noisy-le-Grand



Marie SOUBIE-LLADO,
2^{ème} membre du bureau

Adjointe au Maire de Champs-sur-Marne



Didier DESFOUX,
3^{ème} membre du bureau

Adjoint au Maire de Vaires-sur-Marne

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Ressources humaines

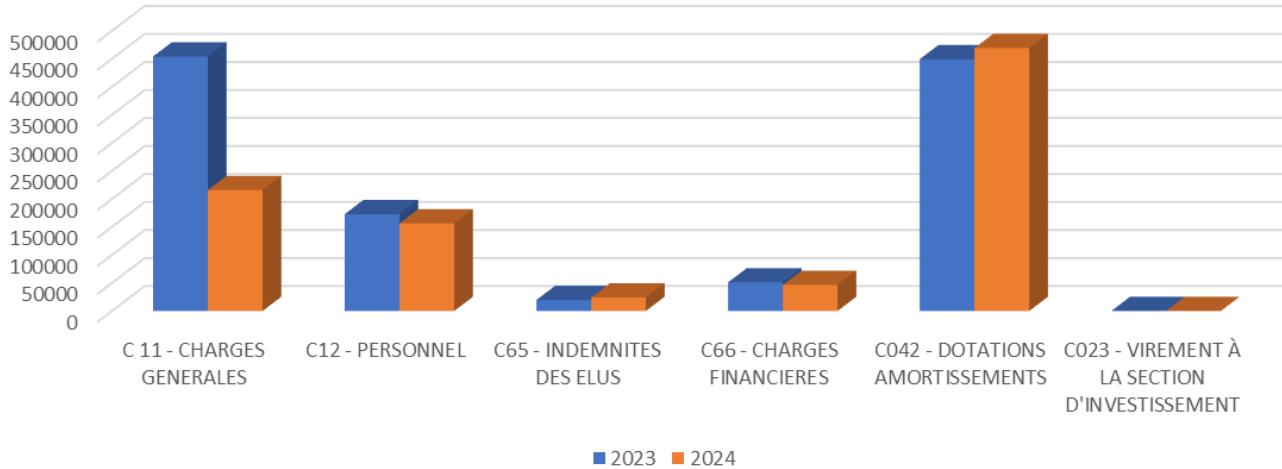
La gestion administrative et financière du Syndicat est assurée depuis octobre 2020 par Aurore POTEL, attachée contractuelle, ainsi que par Chloé CHAMBAUDIERE jusqu'en septembre 2023 et depuis septembre 2023 par Pnina MOKRI en qualité d'assistantes de direction.

La gestion des bâtiments du Syndicat, la planification, le suivi des travaux et le respect des normes de sécurité étaient assurés de mars 2011 à avril 2024 par Gilles GILLIS, technicien principal territorial, et depuis septembre 2024 par Fabien GARO, technicien territorial.

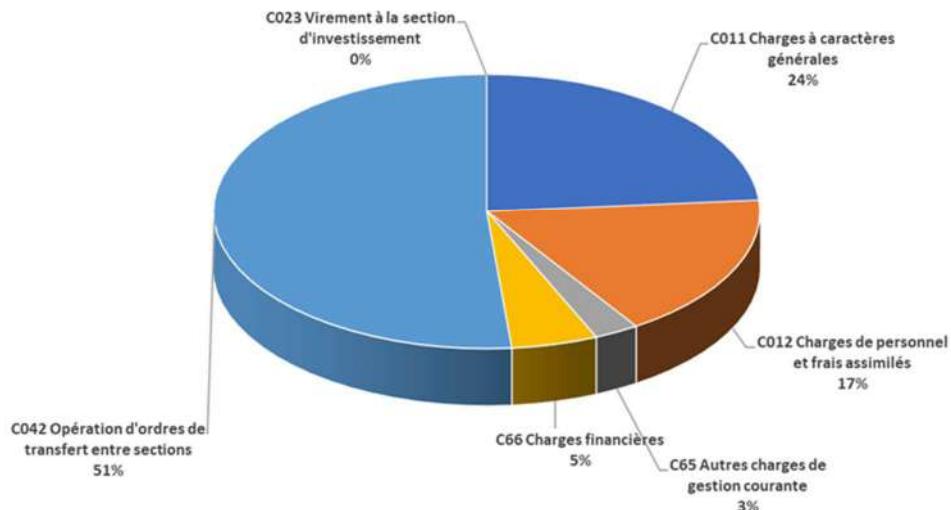
Résultats financiers—Compte administratif 2024

Dépenses de fonctionnement : 911 876,70 €

ÉVOLUTION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023-2024



RÉPARTITION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



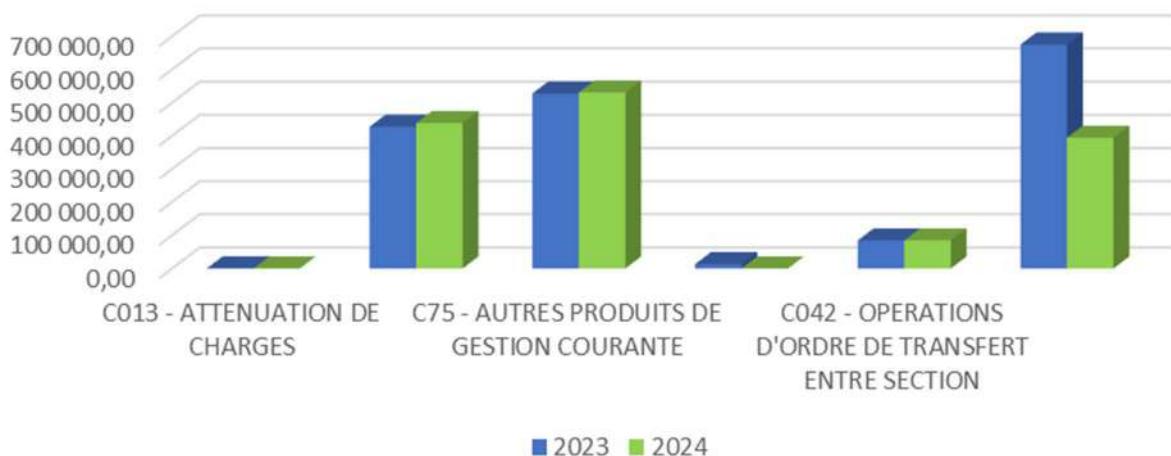
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date d'enregistrement : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

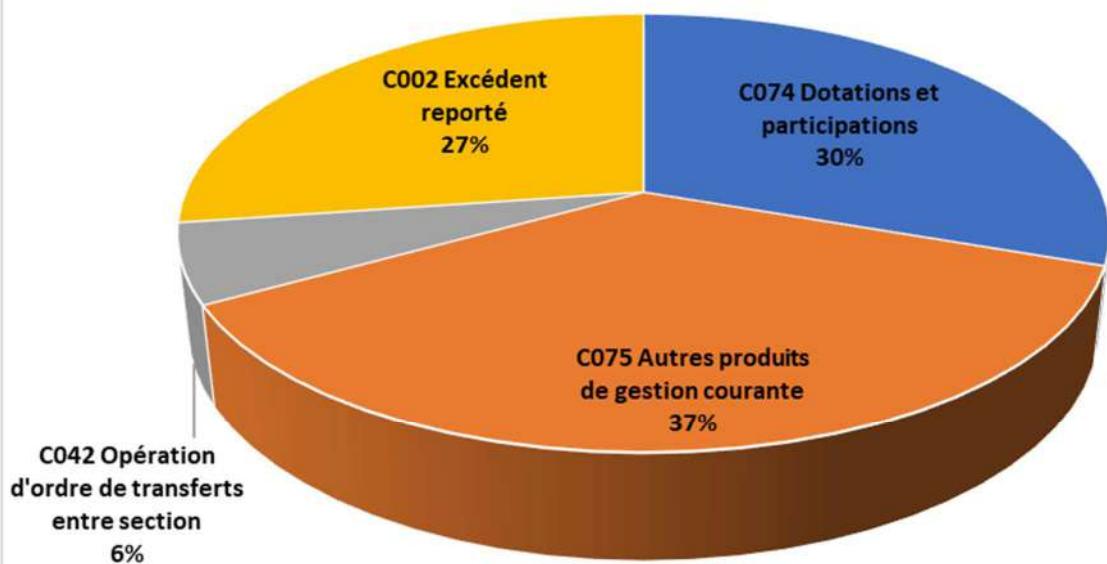
Résultats financiers—Compte administratif 2024

Recettes de fonctionnement : 1 448 433.34 €

ÉVOLUTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023-2024



RÉPARTITION RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024



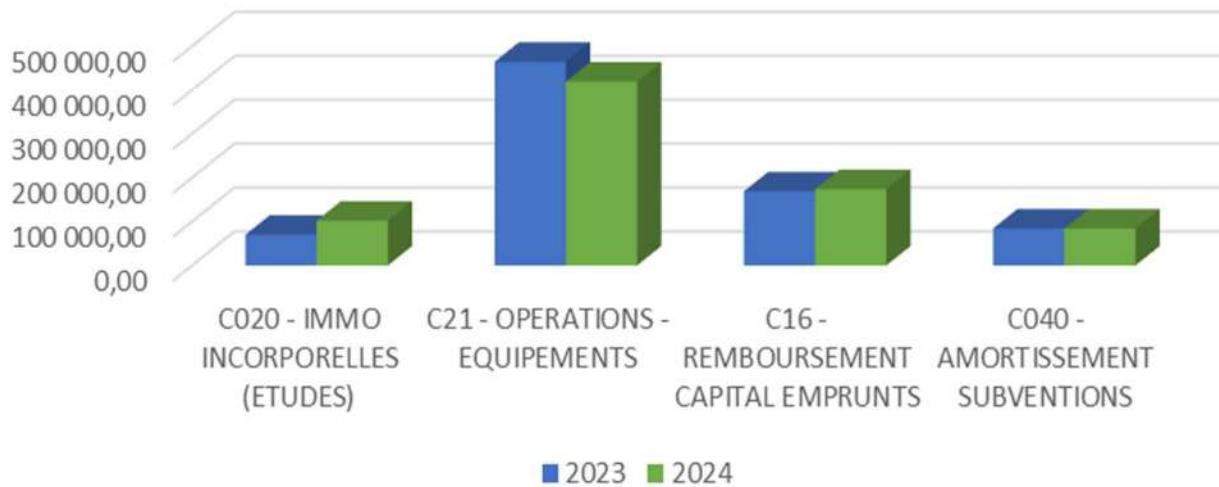
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date d'enregistrement : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

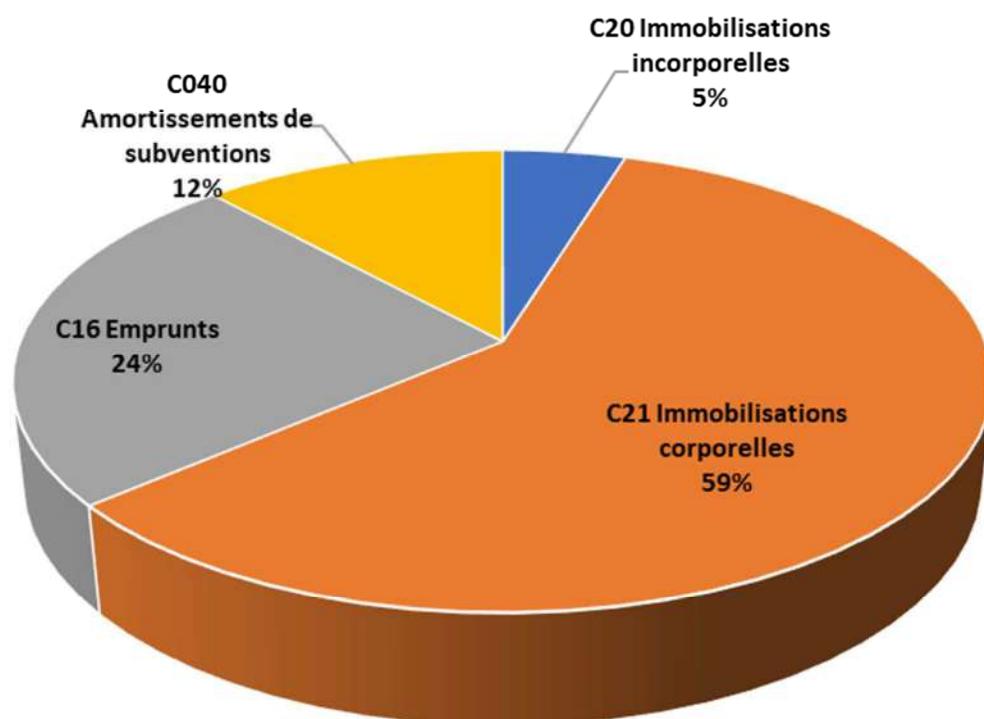
Résultats financiers—Compte administratif 2024

Dépenses d'investissement : 779 547, 9 € (incluant les restes à réaliser)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023-2024



RÉPARTITION DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024



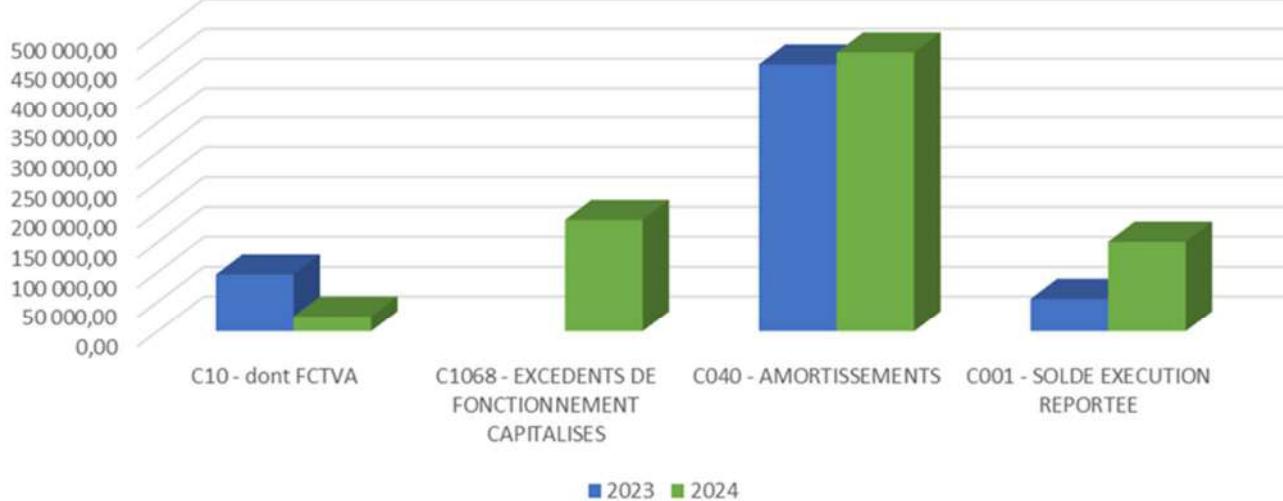
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date d'enregistrement : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

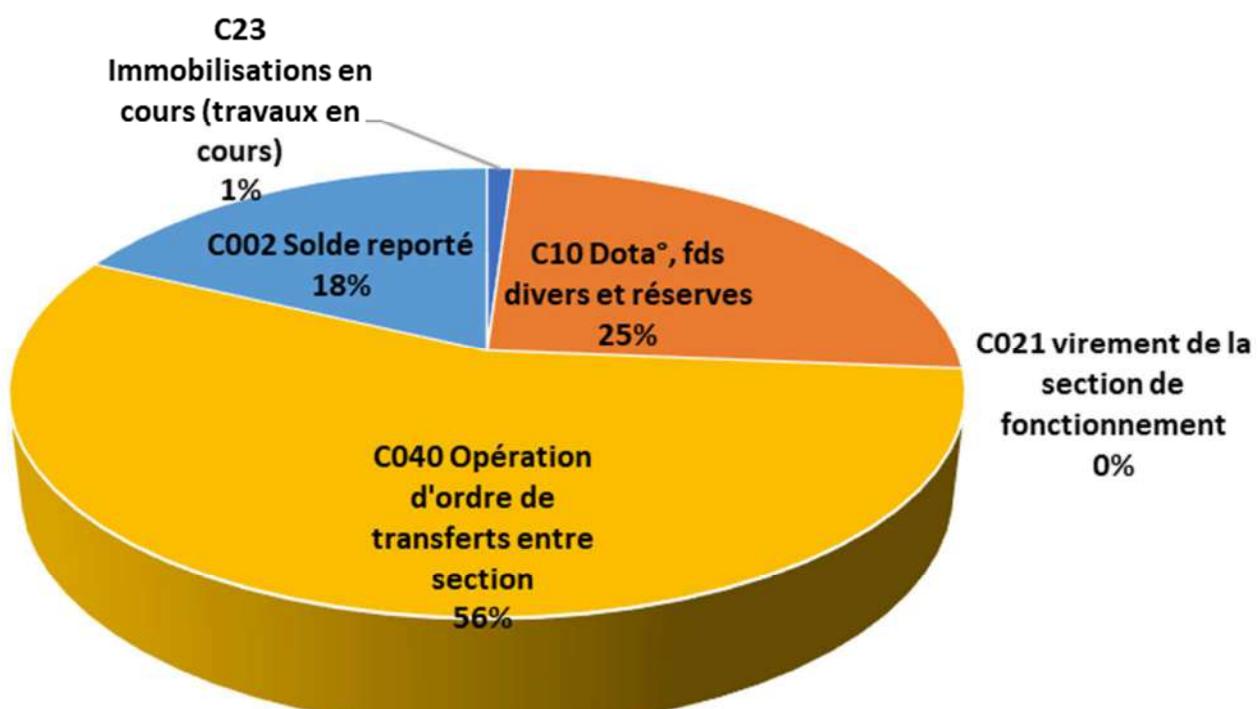
Résultats financiers—Compte administratif 2024

Recettes d'investissement : 841 342,59 €

ÉVOLUTION RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023-2024



RÉPARTITION RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

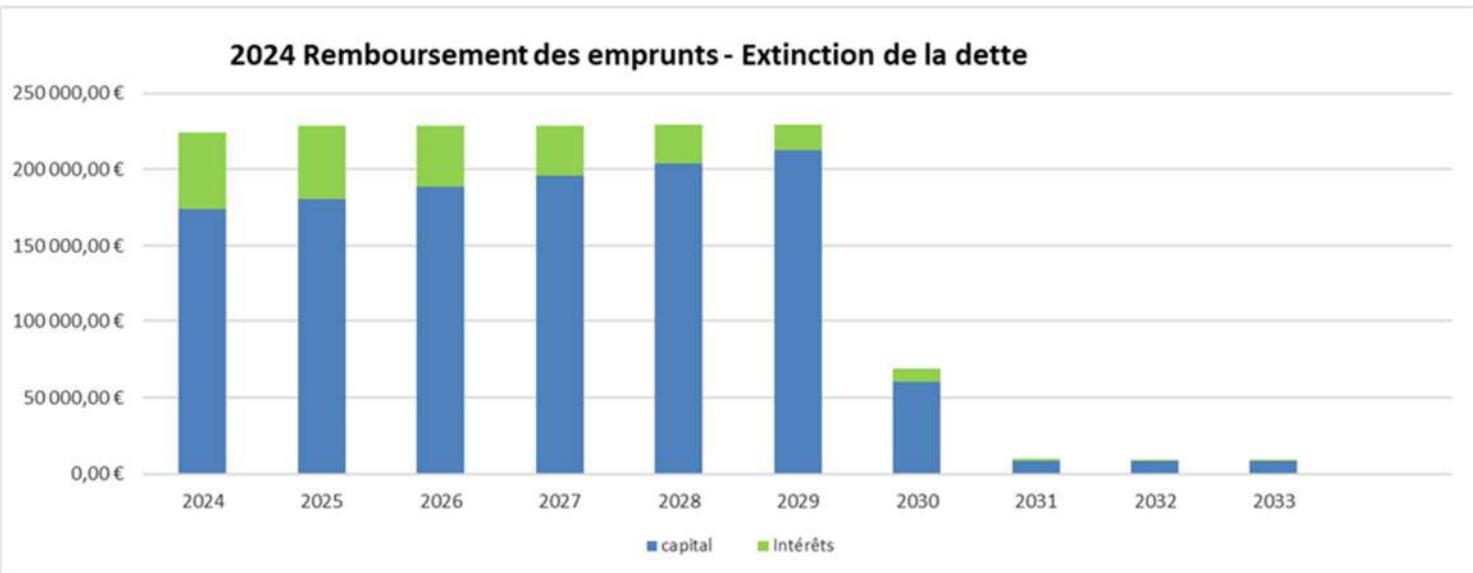


MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

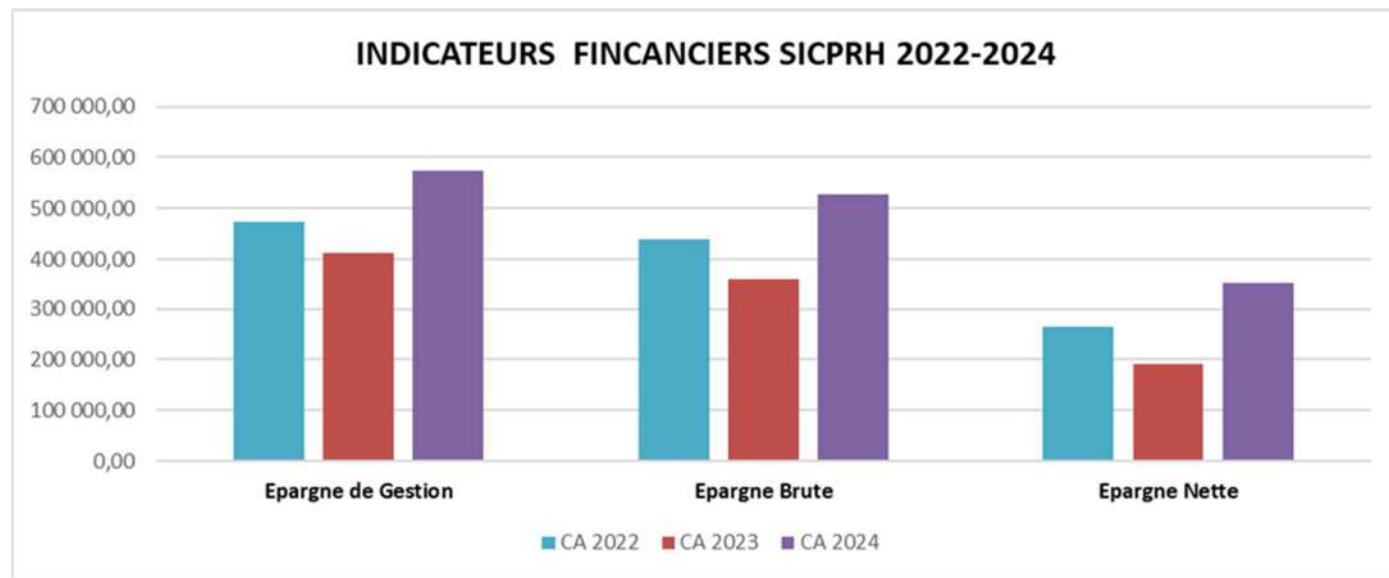
Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date d'enregistrement : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

Compte administratif 2024

Emprunts en cours



Indicateurs financiers SI CPRH



Recettes de gestion courante de fonctionnement — Dépenses de gestion courante de fonctionnement = **EPARGNE DE GESTION**

$$969\,693,80 \text{ €} - 396\,045,35 \text{ €} = \mathbf{573\,648,45 \text{ €}}$$

Epargne de gestion — Intérêts de la dette = **EPARGNE BRUTE**

$$573\,648,45 \text{ €} - 46\,508,56 \text{ €} = \mathbf{527\,139,89 \text{ €}}$$

Epargne brute — Remboursement en capital = **EPARGNE NETTE ou AUTOFINANCEMENT**

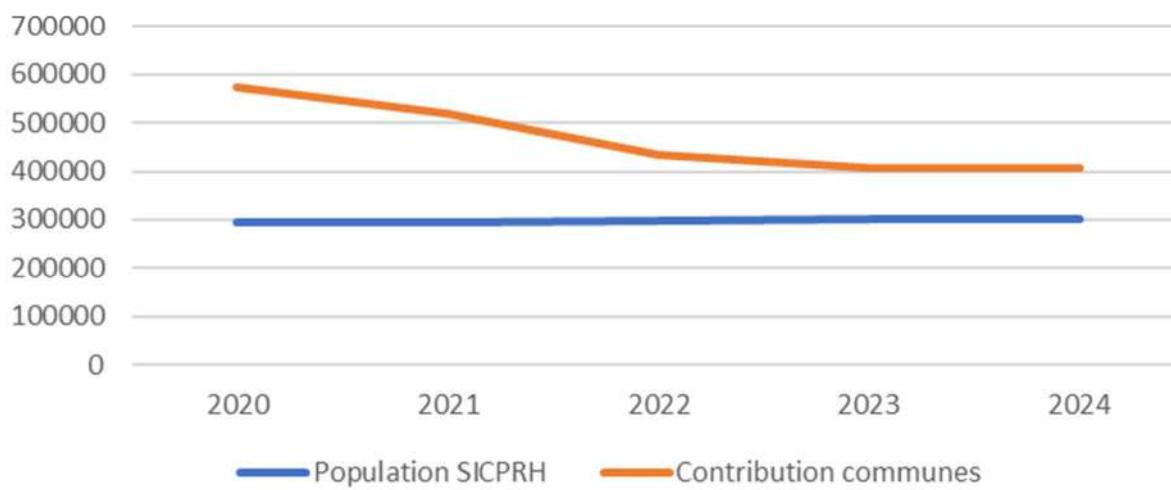
$$527\,139,89 \text{ €} - 173\,868,88 \text{ €} = \mathbf{353\,271,01 \text{ €}}$$

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date d'enregistrement : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

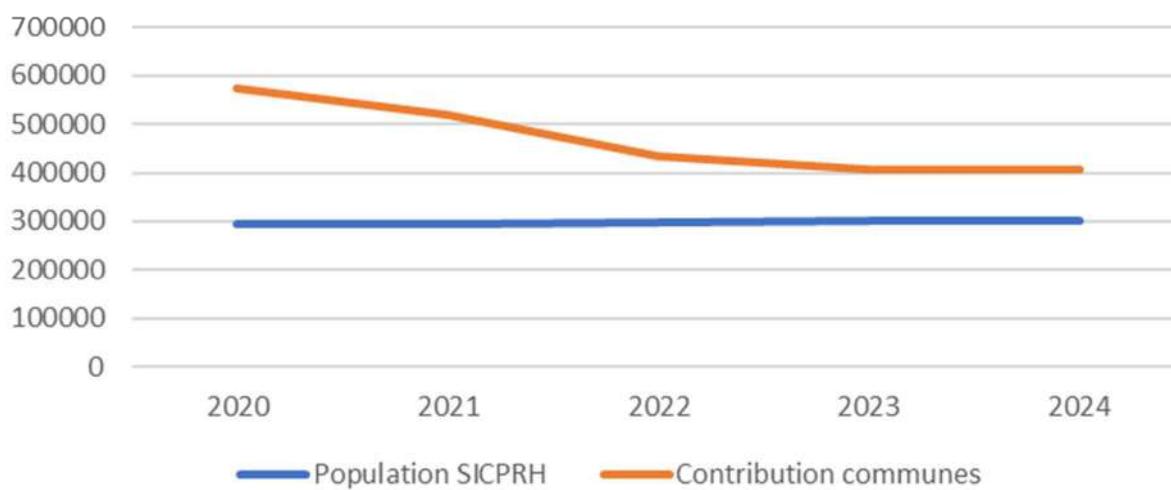
Compte administratif 2024

Evolution 2020-2024 Contributions des communes et Population sur le territoire du SICPRH



Entre 2020 et 2024 les contributions des communes ont baissé de—28,65 % pour l'ensemble des communes avec un taux par habitants de— 30,77 % .

Evolution 2020-2024 Contributions des communes et Population sur le territoire du SICPRH



BILAN D'UNE QUATRIEME ANNEE D'ACTIONS

Depuis 1973, le SICPRH crée, rénove des bâtiments à l'usage des handicapés. Cela permet à l'association de gestion CPRH, créée concomitamment par le SICPRH, d'accompagner et insérer dans la vie les personnes en situation de handicap, d'avoir des équipements de qualité et en conformité pour réaliser la mission qui lui a été confiée.

Après 50 ans d'existence, le SICPRH s'est engagé dans une dynamique d'évaluation de son patrimoine afin de préparer l'avenir avec notamment un audit structurel, une étude des surfaces, une expertise immobilière... L'objectif est de planifier les futurs grands projets. 50 ans d'existence suppose également une mise en conformité juridique régulière. Le SICPRH développe sa communication avec le site internet, les Journées Européennes du Patrimoine, ses réseaux sociaux...

1. AUDIT ENERGETIQUE

Le décret tertiaire détermine les conditions d'application de la loi ELAN de 2018 (cf. Code de la construction et de l'habitation) encourageant une baisse de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires. Il se divise en deux volets distincts :

- la transmission annuelle des données de consommation sur la plateforme OPERAT
- La réduction des consommations d'énergie mesurable à partir d'une valeur de référence.

Les objectifs sont : -40% d'ici 2030, -50% d'ici 2040, -60% d'ici 2050.

Tout bâtiment ou local d'activité tertiaire est concerné par ce dispositif si sa surface d'exploitation est supérieure ou égale à 1000 m². Chaque propriétaire et locataire est dans l'obligation de relever ses propres consommations et de les transmettre sur l'outil proposé par l'ADEME.

Le Syndicat, avec ses presque 11 000 m² de surface, a orchestré l'audit de l'entièreté de ses bâtiments. A ce jour, l'audit reste l'outil le plus fiable d'aide à la prise de décision pour déterminer les actions à inscrire dans le Plan Pluriannuel d'investissement et à mettre en place d'ici 2050. L'approche est d'abord axé sur un changement des comportements de consommation puis dans un second temps des préconisations de travaux pour atteindre les performances énergétiques ciblées. Les premiers constats sont notamment la surchauffe des lieux (en moyenne 23° C) engendrant un surcout. Les premières préconisations des audits sont de gérer mieux le chauffage et par exemple de le baisser d'au moins 2° C ce qui permettra une économie substantielle pour le locataire.

2. TERRAIN MULTISPORT

Avec les JOP PARIS 2024, le constat de la difficulté pour les personnes handicapés d'avoir des espaces pour le développement de leur pratique sportive et la sollicitation de l'ASAM, Association de Sport Adapté locale, les élus du SICPRH ont décidé de créer un terrain multisport sur le Domaine de la Grange au Bois. Cet espace a pour objectif de permettre la pratique sportive, le développement moteur et cognitif des bénéficiaires. Suite à des conditions météorologiques au 2nd semestre 2023, les travaux ont été réalisés au 1er semestre 2024.

Conformément aux recommandations de l'Agence du Sport et sur la base de sa convention de mise à disposition, le SICPRH a déjà contractualisé avec l'ASAM et le CMP de Jossigny pour une mise à disposition du terrain sur des créneaux horaires spécifiques. Toutes associations dédiées au handicap peut demander à obtenir un créneau horaires pour développer ses pratiques sportives.

BILAN D'UNE QUATRIEME ANNEE D'ACTIONS

3. REHABILITATION DE L'ANNEXE

Avec la signature des nouveaux baux, notre locataire nous a fait part de son souhait de se séparer du bâtiment dit Annexe de la Grange. Après avoir constaté des désordre de toiture, une réflexion sur la réhabilitation globale du bâtiment était à envisager. Des diagnostics structurels ont été lancés : DTA, parasitaire, solidité des structures porteuses. Au mois de juillet, nous y avons effectué les désamiantage et déplombage dans le respect de la réglementation en vigueur afin de pouvoir laisser place au début des travaux. Il a également été demandé une esquisse architecturale afin que la Commission Travaux puisse se projeter et déterminer le chantier à venir. Parallèlement le Syndicat a monté un dossier et fait une demande de financement pour obtenir une subvention du Fonds Vert. A suivre...

4. RESSOURCES HUMAINES

Le Syndicat intercommunal des CPRH favorisant l'évolution professionnelle de ses agents, ces derniers ont effectué plusieurs formations sur l'année 2024, concernant essentiellement l'actualité de la gestion bâtimen-taire, les gestions de logiciels, les actualités du budget territorial et la prévention-sécurité. En outre, les agents ayant validé les concours de « Technicien territorial » (catégorie B) et « Adjoint administratif principal de deuxième classe » (catégorie C) ont été nommés.

5. SITE INTERNET

Développé en 2020, le site internet du SICPRH s'étoffe et propose de nouveaux contenus régulièrement.

Il présente toutes les actions du Syndicat : travaux des instances, travaux engagés sur les bâtiments, actions en faveur de la performance énergétique des bâtiments, recyclage des ressources, développement de la communication.

<https://www.syndicat-intercommunal-cprh.fr/>



PARTENARIATS ASSOCIATIFS

Depuis 50 ans , le SICPHR met à disposition d'associations son patrimoine pour l'accompagnement des personnes handicapées. Les associations pour personnes handicapées jouent un rôle essentiel dans la société. Elles accompagnent les **individus ayant un handicap** afin de les aider dans leur quotidien. Leur champ d'action est loin de se limiter à la seule personne handicapée : les **associations pour le handicap** ont également des effets bénéfiques sur les familles et sur leur environnement socio-économique .

➔ 5 établissements :

- l'ESAT
- le foyer de vie de Bussy
- la Résidence de la Dhuya
- l'IME de Chelles
- l'accueil de jour—ETAPP'H
- Le SAVS



➔ Des appartements :

- 2 appartements à Vaires-sur-Marne
- 4 appartements à Dampmart



➔ 1 équipement sportif :

- 1 terrain multisport sur le Domaine



Les missions des partenaires associatifs :

- Proposer des solutions aux besoins en évolution des personnes accueillies
- S'impliquer avec les autres acteurs du secteur
- Développer la qualité de l'accompagnement et la satisfaction des personnes accueillies
- Améliorer l'accès à la santé des personnes handicapées
- Être force de proposition
- Elargir l'offre de service à de nouveaux publics ou de nouveaux services
- Renforcer l'accompagnement des familles
- Privilégier le projet de vie de la personne accueillie
- Renforcer son action d'accompagnement en vue de l'insertion sociale et professionnelle
- Développer les compétences des équipes et se constituer en centre ressources pour les professionnels

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

2

Syndicat Intercommunal CPRH

LE PATRIMOINE ET LES ETABLISSEMENTS CPRH



Résidence de la Dhuys

10, rue d'Alger - 77 400 DAMPMART

Tel : 01.60.07.85.85

Fax : 01.60.07.85.60



Deux bâtiments sur un terrain d'une superficie de 7 000 m² acquis en 1981.

Une ancienne résidence (bâtiment B) datant du milieu du XX^{ème} siècle, réhabilitée en 2017, et une nouvelle résidence (bâtiment A) construite en 1997 .

Quarante personnes sont accueillies en chambre individuelle et restauration collective, ou en studio et restauration individuelle.

L'encadrement, composé de personnels éducatifs spécialisés, assure une aide individuelle et personnalisée, un soutien moral et psychologique afin de permettre le développement optimal des compétences et l'épanouissement de la personne handicapée accueillie.

Réalisations 2024

BATIMENT A

- Réfection de 3 salles de bain
- Réfection du revêtement anti-dérapant sur la passerelle entre les bâtiments A et B
- Réfection de la peinture anti-dérapante dans les escaliers du bâtiment A
- Elagage de 3 arbres suite à entretien avec des voisins de la propriété

PARKING

- Intervention des services de police municipal et de fourrière à la demande du Syndicat pour faire enlever les voitures-ventouses du voisinage qui stationnaient sur le parking réservé aux résidents handicapés et leurs éducateurs
- Recherches pour réfection d'un trou sur puits

Perspectives 2025

BATIMENT A

- ◆ Elagage et abattage d'arbres
- ◆ Recherche de fuite par passage caméra

BATIMENT B

- ◆ Recherche de problèmes d'évacuation pour deux douches

PARKING

- ◆ Réflexion pour l'installation de stop-parks sur le parking extérieur
- ◆ Réfection de l'ouvrage du trou sur puits

Le Château

Domaine la Grange au Bois
24 bis, avenue Raymond Poincaré
77 400 LAGNY-SUR-MARNE



Depuis la création de ces deux instances, en 1970 pour le Syndicat et en 1973 pour l'Association, aucune ne disposait d'un lieu spécifique pour travailler.

La Mairie de Lagny-sur-Marne a été le siège du Syndicat jusqu'en 1989, date à laquelle il a été transféré à la Mairie de Conches-sur-Gondoire.

Quant à celui de l'Association, il se trouvait dans les locaux de l'I.M.E. Michel de Montaigne de Chelles.

De l'ouverture de l'ESAT « La Grange au Bois » en 1974, à l'inauguration de l'ETAPP'H en avril 2005, le nombre de personnes handicapées accueillies a considérablement augmenté. Il était devenu indispensable pour ces deux structures de se doter de moyens logistiques afin de mener à bien leurs objectifs respectifs. Le 1^{er} étage du château étant le dernier niveau inoccupé, et la disposition des lieux le permettant, des travaux d'aménagement furent entrepris.

En janvier 2006, les bureaux du Syndicat Intercommunal sont transférés au château. La décoration intérieure a été confiée aux personnes handicapées de l'ETAPP'H.

Réalisations 2024

- ◆ Construction du terrain multisport et pose de son mobilier urbain
- ◆ Création d'une tranchée drainante + ajout d'une cuve en sol pour faciliter les écoulements d'eaux pluviales
- ◆ Entretien du réseau électrique extérieur
- ◆ Remplacement des volets du château sur la façade arrière
- ◆ Supervision d'opération pour retirer deux arbres tombés sur les câbles électriques au niveau des parkings ; ces arbres appartenaient aux voisins d'un domaine limitrophe.
- ◆ Vérification des installations électriques du château
- ◆ Lasure de l'appentis + élagage autour
- ◆ Traçage signalisation PMR + revêtements anti-dérapants
- ◆ Réfection des clôtures du grillage du parc suite à dégâts causés par les sangliers

Perspectives 2025

Appartements de **DAMPMART et** **VAIRES-SUR-MARNE**

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025



4 Appartements à Dampmart rue Bourdin

Ces 4 appartements se situent dans un pavillon de 130 m². Ils se répartissent ainsi : 2 studios au rez-de-chaussée, dont un pour personne à mobilité réduite ; à l'étage un T2 et un studio. Ils sont destinés à des personnes autonomes qui, au vu de leur handicap, ne peuvent trouver d'hébergement dans le secteur général locatif privé ou public.

Trois critères ont été respectés :

- Garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie
- Permettre une meilleure participation à la vie sociale
- Placer la personne handicapée au cœur des dispositifs qui la concernent.

2 Appartements à Vaires-sur-Marne



Appartements des Tilleuls



Appartements des Aulnes

Réalisations 2024

APPARTEMENTS DE VAIRES-SUR-MARNE

- Etude laboratoire pour légionelle

Perspectives 2025

- ♦ Travaux de menuiserie et lasurage sur la rampe du balcon en bois (Pavillon Bourdin)
- ♦ Remplacement de compteurs électriques (Appartement des Aulnes)
- ♦ Remplacement des brise-vues (Appartement des Tilleuls)

S.A.V.S

LAGNY-SUR-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

19, rue du Docteur Naudier
77 400 LAGNY-SUR-MARNE



Acheté en 2006, cette maison de ville de 317,64 m² a été rénovée en 2008.

Le S.A.V.S. intègre cette maison en 2008 et dispose de bureaux et salles de réunion.

Le S.A.V.S. assure l'accompagnement de personnes atteintes de troubles mentaux, et met en œuvre un projet d'insertion sociale en partenariat avec des auxiliaires de vie ou des travailleurs sociaux afin de favoriser l'autonomisation des patients.

L'équipe du S.A.V.S. Marne-la-Vallée, composée de 4 éducateurs, d'une psychologue, d'un directeur, d'une chef de service et d'une secrétaire, répond aux besoins de 50 bénéficiaires du lundi au samedi de 9h à 20h. Ce service est un accompagnement individualisé de la personne en milieu ordinaire permettant les démarches administratives, la recherche et la gestion du logement, la recherche d'un travail, la gestion des loisirs et des vacances, le suivi médical.



Réalisations 2024

Perspectives 2025

- ◆ Remise en état gouttière et zinc côté Vanel
- ◆ Etude réfection façade dans secteur Bâtiment de France

I.M.E **Michel de Montaigne CHELLES**

32, avenue de Turenne - 77 500 CHELLES
Tél : 01.64.72.49.30 Fax : 01.64.21.16.82

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025



Créé en 1962 sur un terrain d'une superficie de 13 500 m² par la ville de Chelles qui en fit don au Syndicat en 1974, l'I.M.E se compose de plusieurs bâtiments et d'une restauration construits en 1985.

L'I.M.E accueille 60 enfants et adolescents de 6 à 20 ans déficients intellectuels présentant des troubles de la personnalité. Deux places sont destinées à un Accueil Temporaire pour répondre aux complémentarités de prise en charge suivant le principe de passerelles entre les différentes institutions : écoles, hôpitaux de jours, accueil séquentiel...

Missions :

- Accompagnement éducatif (développement intellectuel, physique et affectif), d'intégration scolaire, de socialisation et d'autonomie et d'insertion professionnelle

Une équipe pluridisciplinaire, composée :

- D'une directrice et d'un chef de service éducatif encadrant des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des éducateurs techniques et un professeur d'éducation sportive
- D'un service de suite et insertion sociale et professionnelle
- D'une équipe médicale et paramédicale
- D'un enseignant sous contrat avec l'Education Nationale
- D'un service administratif et d'un service logistique



Réalisations 2024

- ◆ Mise en conformité électrique secteur des Petits
- ◆ Peinture couloir + salle d'activités horticulture suit à fuite d'eau
- ◆ Débuts d'étude maîtrise d'œuvre pour réhabilitation du bâtiment
- ◆ DTA
- ◆ Réfection des couvertines toiture salle des Petits après tempête Ciara

Perspectives 2025

- ◆ Suite d'études maîtrise d'œuvre pour réhabilitation du bâtiment

E.S.A.T

La Grange Au Bois LAGNY-SUR-MARNE

24 bis avenue Raymond Poincaré - 77 400 LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.94.22.30 Fax : 01.60.94.22.39



Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

L'E.S.A.T. (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail, anciennement C.A.T.) implanté dans un parc de 5,5 ha sur les communes de Lagny-sur-Marne et de Montévrain, accueille quotidiennement 130 ouvriers en situation de handicap.

Encadrés par des moniteurs qualifiés, ils effectuent sur devis tous travaux proposés par les ateliers.

- Jardins – Espaces verts : création et entretien (chez des particuliers, des entreprises ou des communes).
- Horticulture : plantes à massif, décoration ...
- Sous-traitance (2 ateliers) : conditionnement, montage industriel (mise sous film plastique et étiquetage automatique).
- Blanchisserie
- Entretien des locaux

Moyens :

- Encadrement spécialisé, initiation et apprentissage au sein de l'établissement.
- Stages en entreprises (animés par un psychologue du travail).
- Soutien à la vie sociale et à l'autonomisation.

Surveillance médicale et psychologique : 1 médecin psychiatre, 2 psychologues, 1 médecin du travail (visites systématiques et sur demande).

Objectif :

Faire accéder à une vie sociale et professionnelle des personnes reconnues handicapées par la M.D.P.H. 77 (Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine & Marne).

Présentation des différents ateliers

BLANCHISSEURIE	CONDITIONNEMENT	HORTICULTURE	PRESTATIONS DE SERVICE	ESPACES VERTS	ENTRETIEN LOCAUX	RESTAURATION
<p>> Traitement de tout type de linge : plate ou en forme</p> <p>> Traçabilité par code barre</p> <p>> Livraison/ enlèvement assurés par nos soins</p>	<p>> Conditionnement, pesage, comptage</p> <p>> Mise sous film thermo rétractable</p> <p>> Etiquetage manuel et automatisé</p> <p>> Façonnage, encartage</p>	<p>> Production et vente : plantes à massifs, chrysanthèmes, sapins</p> <p>> Fourniture en entretien : bacs plantes vertes</p> <p>> Location de plantes : (contrat à l'année)</p>	<p>> Mise à disposition en entreprise:</p> <p>Avec ou sans encadrement</p>	<p>> Travaux de création : plantations variées, engazonnement</p> <p>> Travaux d'entretien : tonte, taille, débroussaillage</p> <p>> Vente de bois de chauffage</p>	<p>> Entretien des bureaux</p> <p>> Nettoyage des sols, désinfection</p> <p>> Mise en place des fournitures sanitaires</p>	<p>> Production sur place : 150 repas par jour</p> <p>> Prestations : buffets, banquets, plateaux repas à livrer</p>
01.60.94.23.08	01.60.94.23.05	01.60.94.23.11	01.60.94.22.33	01.60.94.23.04	01.60.94.23.12	01.60.94.23.09

Réalisations 2024

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

- ◆ Débuts d'études aménagement Annexe de la Grange
- ◆ Réparation d'une pompe de relevage
- ◆ Pose de compteurs divisionnaires Grange et son Annexe (gaz, eau et électricité) avec séparation des circuits (deux coffrets électriques)
- ◆ Remplacement de la pompe de la serre
- ◆ DTA
- ◆ Réparation des skydomes du bâtiment restauration
- ◆ Remplacement des garde-corps du bâtiment cuisine
- ◆ Assainissement du coffret électrique de la cuisine-restauration
- ◆ Désamiantage de l'Annexe de la Grange
- ◆ Dépôts des éléments plombés

Atelier conditionnement



Perspectives 2025

- ◆ Suite des études d'aménagement Annexe de la Grange
- ◆ Reprise des études de structures du conditionnement suite à mouvement de terrain
- ◆ Etude structure du bâtiment restauration suite à mouvement de terrain

E.T.A.P.P.'H

Accueil de Jour

LAGNY-SUR-MARNE

**24 bis avenue Raymond Poincaré - 77 400
LAGNY-SUR-MARNE**

Tél : 01.60.31.52.50 Fax : 01.60.31.08.21

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025



Situé au rez-de-chaussée et sur une partie du 1er étage du château, l'ETAPP'H bénéficie d'une superficie de 431,66 m². Il est composé de salles d'activités et de bureaux.

Cette structure de type occupationnelle n'est qu'une étape. Cet accueil de jour de 19 places est un lieu de transition et d'évaluation destiné à recevoir des personnes handicapées mentales adultes. La durée de prise en charge est limitée à 5 ans.

L'établissement propose aux personnes accueillies de faire émerger des « potentialités » et, pour certains, de les aider à construire ou reconstruire un projet professionnel en direction du milieu protégé.

Diverses activités sont planifiées afin de répondre aux besoins et attentes des personnes :

- des activités de soutien afin de maintenir et de favoriser une autonomie dans certains actes de la vie quotidienne,
- des activités préprofessionnelles,
- des activités d'expression et de création manuelle,
- des activités d'expression corporelle.

Le projet d'établissement repose sur un réel partenariat avec des professionnels extérieurs qui interviennent pour l'animation de certains ateliers afin de transmettre et d'apporter une spécificité particulière.

L'établissement veille à développer une politique d'ouverture sur l'extérieur.

Réalisations 2024

- ♦ Dépannage et remplacement pompe de circulation chauffage
- ♦ Remplacement du radiateur et réfection de la maçonnerie dans le vestiaire des filles

Perspectives 2025

- ♦ Installation d'un rack à vélos

Foyer de Vie BUSSY-SAINT- GEORGES

76, avenue du Général de Gaulle—77 600
BUSSY-SAINT-GEORGES
Tél : 01.60.21.55.10 Fax : 01.60.21.55.20

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025



Construit en 2011 sur un terrain d'une superficie de 2 042 m² à Bussy-Saint-Georges, cet établissement se compose de 33 chambres, de salles d'activités, d'une restauration et de bureaux.

C'est un foyer occupationnel pour adultes en situation de handicap mental qui ne sont pas ou plus en mesure de travailler en milieu protégé mais qui bénéficient d'une autonomie suffisante pour participer à des occupations quotidiennes (activités pédagogiques, éducatives et ludiques) et à des animations sociales.

La capacité d'accueil est de 33 places dont 24 places en hébergement permanent et 7 places d'externat. L'établissement dispose de deux places d'accueil temporaire pour des stagiaires (accueil limité à 90 jours par an). Le foyer de vie est ouvert toute l'année, l'accompagnement des personnes accueillies est assuré 7 jours sur 7.

La vie dans ce foyer est respectueuse de la personne accueillie dans toute sa « globalité ». La prise en charge s'articule autour de 3 axes : la vie quotidienne, les activités occupationnelles ainsi que la surveillance thérapeutique et médicale.

La personne accueillie peut mettre en avant ses capacités, et ses savoirs faire sont valorisés. L'établissement offre sécurité, bien-être et encourage chacun à prendre en charge sa vie quotidienne selon ses possibilités. L'équipe éducative accompagne la personne accueillie dans ses diverses démarches.

Réalisations 2024

- ◆ Traitement des joints de dilatation (murs et sol)
- ◆ Remplacement du moteur d'un volet roulant
- ◆ Remplacement des tuiles et du zinc de la toiture
- ◆ Réparation d'une fuite extérieure

Perspectives 2025

- ◆ Réfection du revêtement d'une terrasse

IME SESSAD pour enfants et adolescents autistes

BUSSY - COLLEGIEN

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20251203-SI-DEL-2025-07-DE
Date de télétransmission : 14/12/2025
Date de réception : 14/12/2025

Parcelle ZM N°73 Lieu dit « La Grille Noire »
77 600 BUSSY-SAINT-GEORGES



Porté en partenariat avec l'Association AIME 77, ce projet a pour objectif d'assurer l'accueil et l'inclusion des enfants et adolescents autistes en regroupant deux pôles enfants et adolescents actuellement séparés.

Malgré l'implication, dès le début, de l'association AIME 77 dans la conception du projet (sélection du terrain, description des besoins pour le projet architectural), la mise en place des phases préparatoires a été compliquée et a mis un doute raisonnable sur la finalisation du projet.

Après discussions avec AIME 77 qui a annoncé se retirer du projet, le SICPRH par délibération n°SI-DEL-2022-02 a déclaré sans suite le marché de maîtrise d'œuvre de l'IME Bussy-Collégien mettant fin au projet suite au désengagement du partenaire associatif qui devait utiliser les locaux, les spécificités techniques ne répondant plus aux besoins et à la fin de l'opération dans le souci d'une bonne gestion des deniers publics.

Le SICPRH a procédé à l'indemnisation des architectes sélectionnés pour présenter une esquisse et de l'AMO qui l'accompagnait dans le projet.

Un groupe de travail a été créé pour réfléchir à un nouveau projet sur le terrain.

Après avoir identifié les besoins identifiés sur le territoire, une réflexion plus poussée est portée sur une résidence senior pour personnes handicapées mentales avec un projet inclusif.

Réalisations 2024

- ◆ Poursuite des échanges avec les bailleurs/promoteurs – étude de faisabilité résidence senior
- ◆ Rencontres avec le partenaire associatif
- ◆ Entretien du terrain

Perspectives 2025

- ◆ Poursuite des études de faisabilité résidence senior
- ◆ Révision des propositions de l'architecte
- ◆ Entretien du terrain



Siège : Domaine la Grange au Bois, 24 bis avenue Raymond Poincaré – 77400 LAGNY SUR MARNE

#: 01.60.07.33.45 – @ : syndicat.interco.cprh@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h00 / 13h00 - 18h00 / SIRET : 257 702 407 00038